

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Audi A3 Sportback (3/5P) (07/2008 -)

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **A-066** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **A-066** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **A-066** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: A-066 A50-X <table border="1"><tr><td>E20</td></tr></table> 55R-01 3032 D = 9,7 kN S = 100 kg R = 1800 kg	E20	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
E20		

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = gx \frac{T \times R}{T+R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **A-066** consiste en éléments suivants :

- | | |
|------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule | - 1 pièce |
| 3. Support de prise d'électricité | - 1 pièce |
| 4. Rondelle spéciale Ø30 / Ø10,5x3 | - 4 pièces |
| 5. Vis M10x35 | - 4 pièces |
| 6. Vis M12x70 | - 2 pièces |
| 7. Rondelle élastique Ø 10,2 | - 4 pièces |
| 8. Rondelle élastique ø 12,2 | - 2 pièces |
| 9. Rondelle ronde Ø 13,0 | - 2 pièces |
| 10. Écrou M12 | - 2 pièces |

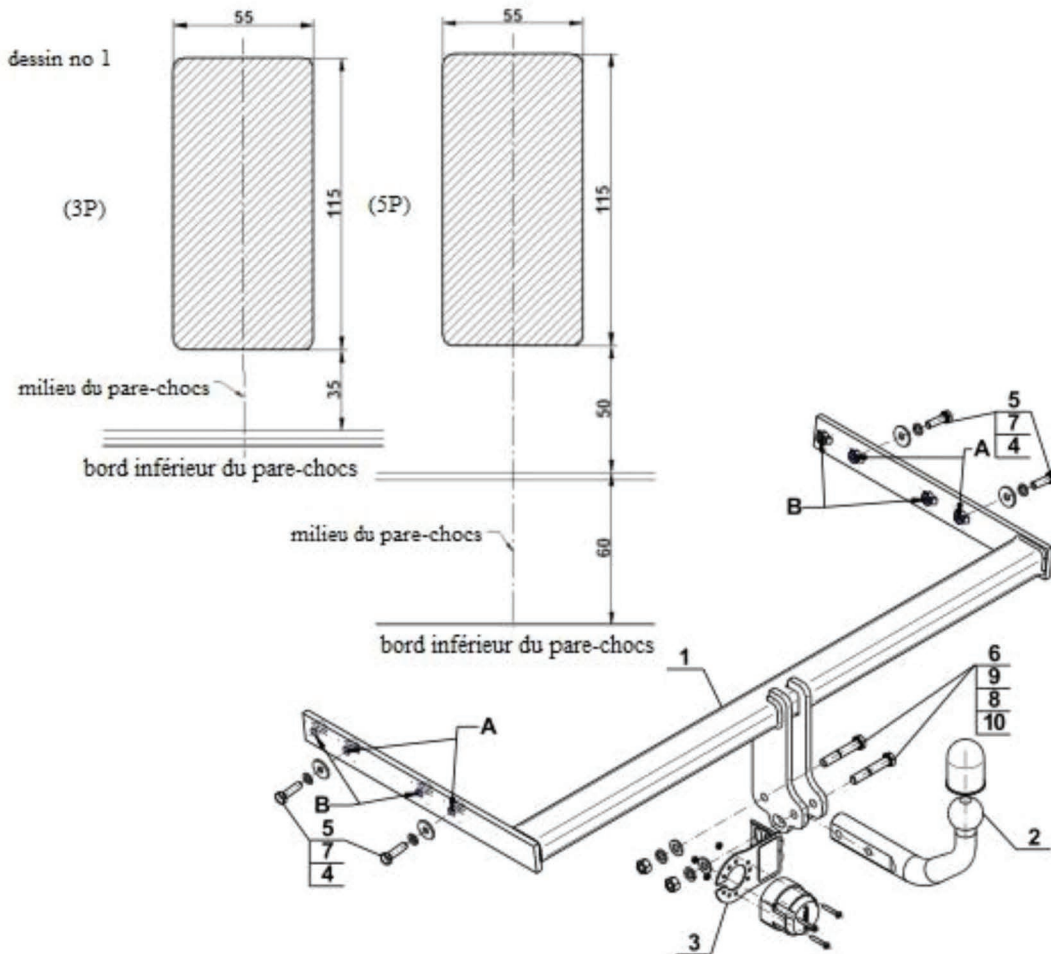
Pour monter le dispositif d'attelage à boule, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **le démontage et la coupure** du pare-chocs arrière.
2. Démontez le pare-chocs avec son support (le support ne sera plus utilisé mais les vis doivent être montées encore une fois).
3. Glissez la poutre principale (1) dedans les longerons et serrez aux points de fabrication (A-version 3 Portes ; B-version 5 Portes) en utilisant des vis 10x35 (5) avec les rondelles élastiques ø 10,2 (7) et les rondelles Ø30/Ø10,5x3 (4).
4. Effectuez la coupure du pare-chocs arrière selon le dessin numéro 1.
5. Montez le pare-chocs.

6. Serrer la boule (2) à la poutre principale (1) et le support de prise d'électricité (3) en utilisant des vis M12x70 (6) avec les rondelles rondes $\varnothing 13,0$ (9), les rondelles élastiques $\varnothing 12,2$ (8) et les écrous M12 (10).

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **A-066** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE :



N° de cat. A-066